

**Monsieur le Préfet**  
Bureau de l'organisation  
administrative  
8 rue du 30<sup>ème</sup> RI  
BP 2332

74034 ANNECY Cedex

Mésigny, le 11 juillet 2017

Objet : PLU – Arrêté de mise à jour  
Servitudes d'utilité publique  
Passage de canalisations d'eaux usées

Monsieur le Préfet,

Suite au courrier daté du 1<sup>er</sup> juin de la Direction départemental des territoires me transmettant le plan des servitudes d'utilité publique pour le passage des canalisations d'eaux usées sur la commune aux lieux dits « Le Chenevier » et « Orgemont », je vous prie de trouver ci-joint un exemplaire de l'arrêté 2017-48 mettant à jour le PLU ainsi que les plans en retour dument revêtus de la mention adéquate.

Dans l'attente du retour d'un exemplaire pour annexion au PLU communal, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Michel FOURCY



PJ : Arrêté 2017-48 & Plans

Copie : DDT service aménagement, risques / cellule planification